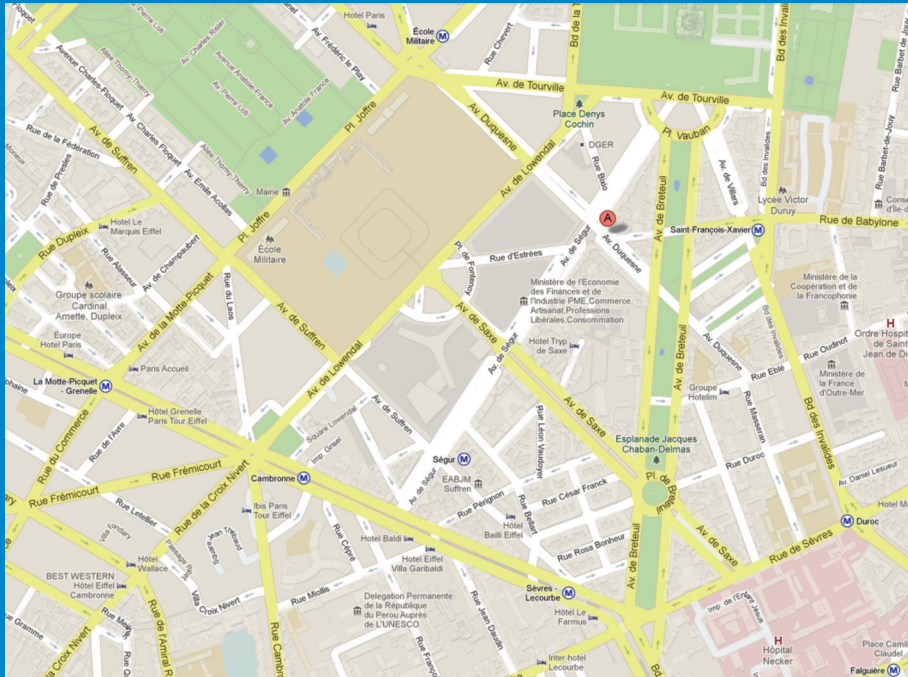


Ministère des Affaires sociales et de la Santé
Salle Pierre Laroque - 14, avenue Duquesne - 75007 Paris

Métro

Ecole militaire (ligne 8) - St François Xavier (ligne 13)
Séгур (ligne 10)



Contact : Quentin Chaix

Tél. 01 83 01 00 72 - quentin.chaix@116000.fr



116 000 Enfants Disparus



@116000France

L'inscription au Colloque est entièrement gratuite. Pour nous permettre de continuer notre action, votre soutien est essentiel.

Faites un don sur: <http://www.116000enfantsdisparus.fr>



CFPE*

CENTRE FRANÇAIS DE PROTECTION DE L'ENFANCE
ENFANTS DISPARUS
116 000 Appel gratuit

ENLÈVEMENTS PARENTAUX : FRANCE, EUROPE, MONDE

COLLOQUE 21 FÉVRIER 2017



Le CFPE-Enfants Disparus, en charge du numéro vert d'urgence européen 116000 pour les enfants disparus, organise son colloque sur la thématique des enlèvements parentaux. Le choix de ce sujet n'est pas anodin. L'association accompagne en effet sur le plan juridique et psychologique les familles se trouvant dans une situation de rupture de lien parent-enfant. L'atteinte à l'autorité parentale constitue aujourd'hui le premier motif d'appel au 116000.

Dans le cadre de son activité le CFPE-Enfants Disparus suit des cas d'enlèvements parentaux internationaux de la rupture à la reprise de lien parent-enfant. La complexité de cette problématique, dans ses aspects légaux comme psychologiques, nécessite une nouvelle étude approfondie de cette dernière avec un bilan de son évolution. Il s'agira notamment de remettre au centre de toutes nos réflexions la première victime des enlèvements parentaux : l'enfant. Le colloque fera un focus sur des points spécifiques de la lutte contre la rupture du lien parent-enfant. Il sera l'occasion pour les intervenants experts et le public formé de professionnels de discuter de cette problématique et d'échanger des clefs et outils nécessaires à leur pratique quotidienne.

PROGRAMME

En présence de Juliette MEADEL Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargée de l'aide aux victimes

- 9h00** Accueil des participants
- 9h30** **Allocution de bienvenue** par M. Jean Pierre DEBUISSON
Président du CFPE-Enfants Disparus
- 9h45** **Introduction du colloque**
- 10h00** **Les enlèvements parentaux : les instruments juridiques nationaux et internationaux**
Par M. Hugues FULCHIRON, Professeur à l'université Jean Moulin Lyon 3
- 10h20** **L'enlèvement parental international à l'épreuve de la pratique**
Table ronde animée par Hugues FULCHIRON
- Focus sur la coopération de la France avec les pays de l'Union Européenne, les pays signataires de la Convention de La Haye du 25 Octobre 1980 et les pays du Maghreb
- Par Christelle HILPERT, Cheffe bureau du droit de l'Union, du droit international privé et de l'entraide civile du ministère de la Justice (autorité centrale française)
- Focus sur la pratique judiciaire
- Le rôle de l'avocat par Alexandre BOICHE, Avocat au Barreau de Paris
- Le rôle et les pouvoirs du Magistrat de liaison : l'exemple allemand par Stéphanie KASS-DANNO Magistrat de liaison
- La pratique du Juge aux affaires familiales par Florence LAGEMI
1^{er} vice-président au TGI de Paris, responsable du service des affaires familiales
- Focus sur la position de la Cour Européenne des Droits de l'Homme concernant les Enlèvements parentaux
- par Alla DYUKA, juriste au CFPE-Enfants Disparus
- Discussion

12h00 - 14h00 Pause déjeuner

- 13h30** **La voix de l'enfant dans les procédures de retour**
Témoignage d'Isabelle BRES, journaliste, victime d'enlèvement parental vers les Etats-Unis
- La problématique de l'audition de l'enfant lors de la procédure de retour et de la voix de l'enfant dans l'exécution forcée de ces décisions
par Delphine ESTENAZI Avocate au barreau de Paris et de New-York et Danièle LEFÈVRE Psychologue Clinicienne (sous réserve)
- Réflexions sur un dispositif d'accompagnement au retour d'enlèvement : l'exploration d'un atelier thérapeutique pour enfants
par Gwenaëlle BUSER Psychologue clinicienne du 116 000 et Maximilien DACHEVILLE doctorant-psychologue clinicien
- Discussion
- 14h45** Pause-café
- 15h00** **La médiation familiale comme solution pour une meilleure prise en compte des besoins de l'enfant ?**
L'état de la médiation familiale en France
par Anne Marion DE CAYEUX Avocat au Barreau de Paris, Spécialiste du Droit de la Famille, des personnes et de leur patrimoine, médiatrice
- L'efficacité de la médiation transfrontalière en France par Malika MIMOUNI
Médiatrice de la cellule de médiation familiale internationale du Ministère de la Justice et Nelly CHRETIENNOT magistrate, adjointe à la cheffe du bureau du droit de l'Union, du droit international privé et de l'entraide civile
- Un exemple de médiation en Europe : la Suisse
par Stephan AUERBACH Responsable du Secteur, médiateur FSM/soustraction de mineur, Service social international suisse (SSI Suisse)
- Discussion
- 16h30** Conclusion du colloque